somme
LE CONSEIL GENERAL

NE PAS JOINDRE DE PHOTOGRAPHIE

TRANSPORTS SCOLAIRES

ANNÉE 201 - 201

Demande de titre de transport des collégiens demi-pensionnaires ou externes

Un imprimé par élève à remplir par son représentant légal et à remettre à l'administration de l'établissement scolaire pour visa.
Une seule prise en charge peut être accordée par élève.

Administration Départementale

N° de l'élève : .....

❒ Duplicata
❒ Circuits Spécialisés
❒ Lignes Voyageurs

NOM de l'ÉLÈVE Prénom

Date de naissance Jour Mois Année Sexe : ❒ F ou ❒ M

Adresse N° et nom de la rue

CODE POSTAL COMMUNE DE RÉSIDENCE

Téléphone Facultatif

REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉLÈVE : M. ❒ Mme ❒ Melle ❒ Père ❒ Mère ❒ Autre : .....

NOM Prénom

TRANSPORT :

Commune de montée Hameau

DÉNOMINATION DU TRANSPORTEUR : C.A.P. | Perdigeon | Taquet | Courtin | Autre : .....
(Uniquement si ligne voyageurs du réseau trans'80)

Transport à effectuer à compter du :

SCOLARITÉ : RÉGIME ❒ EXTERNE ❒ DEMI-PENSIONNAIRE

(En cas de changement de régime en cours d'année scolaire, joindre un certificat de scolarité indiquant le nouveau régime)

Classe de l'élève* :

COLLÈGE				S.E.G.P.A.			
6ème	5ème	4ème	3ème	6SES	5SES	4SES	3SES
4ème AIDE SOUTIEN		3ème INSERTION		4ème TECHNOLOGIE		3ème TECHNOLOGIE	
CDPP	CIPPA - AAR	Langues (à préciser) :					
Option :							

* Cochez la case correspondante / Indiquez en toutes lettres l'option et la section

❒ **Dérogation** *(Joindre une photocopie de la décision de l'Inspection Académique)*

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus, et reconnais avoir pris connaissance au dos de cet imprimé des règles de sécurité, discipline et de prise en charge du transport.

Je reconnais avoir pris connaissance au dos de cet imprimé des règles de sécurité et de discipline.

A _____ , le _____

Signature du représentant légal :

Signature de l'élève :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION DU COLLÈGE

CACHET DU COLLÈGE

REMARQUE : .....
.....
.....
.....

❒ COLLÈGE ❒ S.E.G.P.A.

Direction de l'éducation, du sport et des transports • 43, rue de la République • 80026 Amiens Cedex 1 - Tél. : 03.22.71.83.31 • Fax : 03.22.71.83.39

94.37 - Imp. du Conseil général de la Somme

somme
LE CONSEIL GENERAL

TITRE DE TRANSPORT PROVISOIRE

À remettre à l'élève

NOM de l'ÉLÈVE

PRÉNOM

COMMUNE DE RESIDENCE

ÉTABLISSEMENT

Le chef d'établissement certifie avoir déposé auprès du Service des Transports la demande de titre de transport.
Ce titre provisoire ne peut être considéré comme un accord définitif de prise en charge de transport.

Valable depuis le début de l'année scolaire jusqu'au 15 octobre, ou sinon, pour un mois à compter de la date figurant ci-dessous.

ADMINISTRATION SCOLAIRE

CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT

Le (jour) (Mois) (Année)

Direction de l'éducation, du sport et des transports • 43, rue de la République • 80026 Amiens Cedex 1 - Tél. : 03.22.71.83.31 • Fax : 03.22.71.83.39